



**Siamo
Capitale**
Italiana
della Cultura
2023

BERGAMO
BRESCIA

IFF - INTEGRAZIONE FILM FESTIVAL *Inclusion - Identité - Interculture*

MISE AU CONCOURS 2023

Art. 1 – La 17^{ème} édition d'IFF-Integrazione Film Festival est annoncée : un concours international de court-métrages de fiction et de documentaires capables de raconter **l'intégration de personnes** d'horizons culturels différents.

Sponsorisé par la **Coopérative Ruah** avec **Lab 80 film** et un réseau d'autres organisations,
il aura lieu à Bergame du 8 au 14 Mai 2023.

Art. 2 - Les films proposés à la sélection doivent répondre aux critères suivants :

- Ils documentent les aspects positifs de la réalité **multiculturelle, multilinguistique et multireligieuse** ;
- Ils racontent des expériences de **coexistence possible** grâce à l'ouverture au dialogue, basées sur l'échange réciproque et sur la capacité de **gérer les conflits** ;
- Ils représentent :
 - Des modalités vertueuses d'**Inclusion**, à savoir la capacité de donner citoyenneté et d'offrir les mêmes possibilités à ce qui est nouveau, différent et une minorité ;
 - Les **Identités Hybrides** en tant que fruit d'**appartenances multiples** (culturelles, linguistiques, religieuses, de genre, générationnelles, etc.), mais *Intactes* afin de pouvoir être protagonistes ;
 - Interactions **Interculturelles**, à savoir la modalité de gérer la rencontre entre cultures différentes selon une logique bidirectionnelle, de valorisation réciproque et au pair, dans l'effort de donner un sens les uns aux autres.

3 points fermes réunis dans la lettre **I d'Intégration** dans le logo, le mot-clé et le cœur du Festival autour duquel il faut développer toutes ces nuances qui sont propres d'un processus complexe et à long terme.

Art. 3 – La 17^{ème} édition d'IFF- Integrazione Film Festival comprend les sections suivantes :

- Le Concours international pour les **documentaires** d'une durée maximale de **52 minutes**.
- Le Concours international pour les **œuvres de fiction** de tout genre d'une durée maximale de **20 minutes**.

Les œuvres terminées après le **1^{er} janvier 2020** sont acceptées. Le comité de sélection se réserve de prendre en considération les œuvres terminées avant le 1^{er} janvier 2020 pour les inclure dans le programme Hors Compétition du Festival.

Les œuvres qui ont été déjà présentées à d'autres festivals nationaux et internationaux peuvent participer.

Les œuvres qui étaient déjà inscrites aux éditions précédentes d'IFF ne sont pas acceptées.

L'admission au Concours est délibérée exclusivement par la Direction du Festival.

Les auteurs et/ou les producteurs des œuvres admises, ainsi que celles exclues, seront informés avant la fin de Mars 2023.

Art. 4 – Les œuvres admises seront évaluées par des jurys spécifiquement constitués qui décerneront les Prix suivants:

- Prix de **1.000 euros** au meilleur court-métrage de fiction.
- Prix de **1.000 euros** au meilleur documentaire.

Les jurys se réservent d'attribuer des **Mentions Spéciales** ; ils se réservent également la possibilité de ne pas attribuer les prix susmentionnés.

Prix du public : le public présent dans la salle aux événements de projection sera invité à choisir un gagnant.

Prix pour la meilleure interprétation : les jurys attribueront un prix pour la meilleure interprétation pour les actrices et acteurs des films en concours.

Art. 5 – La demande de participation à la sélection du Festival **IFF-Integrazione Film Festival** doit être soumise au plus tard **le 15 février 2023**, à travers la plateforme en ligne <https://filmfreeway.com/IFF-IntegrazioneFilmFestival> à un coût symbolique de €3. **Pour les films italiens, merci di saisir les informations en italien.**

Art. 6 – L'inscription au Festival comporte l'autorisation :

- À la projection en direct de l'œuvre pendant les journées du Festival et en modalité streaming ;
- À la disponibilité de visionnage du film sur la plateforme choisie par le Festival du 8 au 14 mai 2023 ;
- D'utiliser des extraits des œuvres sélectionnées pour une durée maximale de 2 minutes (ou 10% de la durée complexe dans le cas des court-métrages) pour la diffusion télévisée ou la diffusion en ligne à des fins exclusivement promotionnelles et pas commerciales ;
- À la projection pour des activités didactiques et culturelles, sans but lucratif, organisées par IFF-Integrazione Film Festival et par la Coopérative Ruah.

Art. 7 – Les détenteurs des œuvres sélectionnées pour les concours devront transmettre au Festival les copies de projection des œuvres (formats : **DCP, Blu Ray, File HD**) au plus tard **le 31 mars 2023**:

- Par courrier électronique à l'adresse info@iff-filmfestival.com
- Par courrier postal à l'adresse du Festival : IFF Integrazione Film Festival, c/o Cooperativa Impresa Sociale RUAH, via S. Bernardino 77, 24126 Bergamo (BG) – Italia.

Les frais de transport de tous les matériaux sont à la charge des participants.

Pour tous les films sélectionnés qui ne sont pas en italien, il faudra fournir une version sous-titrée en italien ou en anglais, accompagnée d'une liste des dialogues en format texte.

Art. 8 – Les films sélectionnés à la 17^{ème} édition sont invités à ajouter le logo officiel de la sélection du Festival, et éventuellement du prix décerné, dans les crédits, sur le matériel promotionnel et sur les sites internet. Le logo officiel sera envoyé par mail.

Art. 9 - Le dépôt de la demande d'inscription au Festival comporte l'acceptation de toutes les normes contenues dans le présent Règlement. Il incombe les auteurs, les producteurs, les distributeurs ou les autres sujets qui présentent le film d'être légalement autorisés à inscrire le film au Festival.

Les participants eux-mêmes seront responsables de la qualité et de l'intégrité du fichier envoyé, ainsi que de la propriété légitime des images et des bandes sonores utilisées, voire de l'emploi de celles-ci aux termes de la loi.

Le Directeur artistique a le droit de régler tous les cas qui ne sont pas prévus dans le présent Règlement, voire de déroger de celui-ci dans certains cas particuliers et suffisamment motivés.

Pour toute contestation éventuelle sur le contenu des différents articles du Règlement, la seule version originale en italien fait foi.

Le Tribunal de Bergame est saisi de tout litige éventuel.
Pour informations : info@iff-filmfestival.com